



**Le 17 juin 2017 à Saint Pierre de Chartreuse
Remise des insignes de Chevalier dans l'ordre du MERITE AGRICOLE
par Bruno de QUINSONAS-LOUDINOT
Président de l'Union des Forestiers Privés de l'Isère**

Chère Yvonne, Lorsque nous en avons parlé il y a un an ou deux avec le Président du CRPF Rhône-Alpes, Bruno De JERPHANION, je lui avais indiqué que personne ne me semblait plus que vous-mêmes mériter une distinction pour son action envers la Forêt et les sylviculteurs.

Cette distinction vient de vous être accordée. En effet par arrêté ministériel en date du 31 janvier 2017 vous avez été nommée au grade de Chevalier dans l'ordre du Mérite Agricole.

Vous avez émis le souhait que je vous remette aujourd'hui les insignes du Mérite Agricole ; c'est pour moi un grand honneur qui me touche beaucoup et je vais le faire avec le plus grand plaisir vous qui m'avez accompagné au Syndicat pendant toutes ces années.



Monsieur Nicolas TRAUB, (directeur adjoint du CRPF), qui est présent aujourd'hui vous confirmera combien Bruno De JERPHANION aurait été heureux de pouvoir vous la remettre lui-même. Il le représentera donc comme il représentera aujourd'hui les personnels et vos collègues élus du CRPF qui se réjouissent tous pour vous de la tenue de cette sympathique manifestation.



Aujourd'hui vous êtes entourée de votre famille, de vos amis, de collègues et de tous les forestiers à qui vous avez donné une grande partie de votre temps et de votre énergie depuis de nombreuses années. Permettez-moi de leur rappeler rapidement la vraie nature et l'ampleur de tous vos engagements :

Yvonne CHOROT, vous êtes née le 28 mai 1946 à Tullins, fille unique d'un couple d'agriculteurs

propriétaires forestiers et éleveurs bovins sur la commune de MONTAUD en Isère.

En 1960 vous obtenez votre Certificat d'études, et le BEPC en 1961.

Puis, vous poursuivez vos études et obtenez un Certificat d'Aptitude Professionnelle au Lycée agricole de la Martellière à VOIRON en 1962.

Vous vous mariez âgée de 18 ans en 1964 avec Aimé COING-BELLEY, fils d'arboriculteurs à VOUREY en Isère et aurez deux enfants : Pascal et Stéphane.

Dès 1964 après votre mariage, vous reprenez comme conjoint l'exploitation agricole en élevage de bovins de vos parents.

En 1970, vous créez à 24 ans avec votre mari une branche « exploitation forestière » dont vous assurez la gestion et l'administration comptable.

En 1995 vous êtes devenue à 49 ans chef d'une partie de l'exploitation agricole et vous le resterez jusqu'à votre retraite en 2009, date à laquelle les deux exploitations, l'une agricole et l'autre forestière sont reprises par vos deux fils.

Vos nombreuses compétences et votre sens de l'écoute et du dévouement envers les autres, vous conduisent à prendre en outre les responsabilités suivantes :

- Membre du CA de la Maison Familiale Rurale de COUBLEVIE de 1982 à 1988.
- Responsable des dossiers de la Travailleuse Familiale ADMR (aide a domicile en milieu rural) pour la commune de MONTAUD de 1978 à 1984.
- Administratrice de la Caisse locale GROUPAMA (MONTAUD-St QUENTIN-LA RIVIERE) dans les années 1980 et jusqu'à son regroupement avec la Caisse de la Vallée TULLINOISE (avec son Président M. Bruno De MONTAL) ; Caisse dont vous avez assuré la vice-Présidence et ceci jusqu'à son regroupement avec la Caisse GROUPAMA de VINAY dont vous êtes membre du CA à l'heure actuelle.
- Vice-Présidente pendant 21 ans de l'Association NOTRE DAME des SOMMETS (restauration de la partie cultuelle de l'église de MONTAUD).
- Parallèlement à cette activité vous acceptez des fonctions municipales en devenant Conseillère municipale à MONTAUD de 2001 à 2008, en étant déjà membre pendant 19 ans du Centre Communal d'Action Sociale de MONTAUD de 1989 à 2008.
- Vous êtes encore Déléguée (suppléante) de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole.



Au titre de la Forêt en Isère et en région Rhône-Alpes, vous acceptez de nombreuses responsabilités, puis que vous êtes :

- Membre du Conseil de Gérance du Groupement des Sylviculteurs du Vercors-4-Montagnes depuis 1993, soit depuis 24 ans
- Membre du CA du Syndicat des Propriétaires Forestiers de l'Isère, puis de l'UFP 38 depuis 1994 dont vous devenez la vice-présidente déléguée en 2010.
- Vous êtes élue en 2005 Conseillère au Centre Régional de la Propriété Forestière Rhône- Alpes et à ce titre membre de la Chambre d'Agriculture de l'Isère.
- On vous confie la présidence du PPRDF Isère (entre 2012 et 2017) et du FOGEFOR depuis 2014.
- Vous êtes enfin Membre du CA de CREABOIS, qui pilote la filière bois de notre département et qui fédère ses acteurs.



Madame Yvonne COING-BELLEY, en reconnaissance de vos engagements et de vos actions en faveur de l'agriculture et de la Forêt de notre pays,

« Au nom du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation (Mr Jacques MEZARD) nous vous faisons Chevalier du Mérite Agricole ».